

Nº 950 AVRIL / MAI 2019

Directeur de la publication Bruno Cavagné

Directeur délégué Rédacteur en chef Michel Morgenthaler 3, rue de Berri - 75008 Paris Tél. +33 (0)1 44 13 31 03 morgenthalerm@fntp.fr

Comité de rédaction

Erica Calatozzo (Systra), Jean-Bernard
Datry (Setec tpi), Philippe Gotteland
(Fntp), Jean-Christophe Goux-Reverchon
(Fntp), Florent Imberty (Razel-Bec),
Nicolas Law de Lauriston (Léon Grosse),
Claude Le Quéré (Egis), Véronique
Mauvisseau (Ingerop), Stéphane Monleau
(Soletanche Bachy), Jacques Robert
(Arcadis), Solène Sapin (Bouygues
Construction) Claude Servant (Elffage tp),
Philippe Vion (Vinci Construction Grands
Projets), Nastaran Vivan (Artelia),
Michel Morgenthaler (Fntp)

Ont collaboré à ce numéro Rédaction Monique Trancart (actualités), Marc Montagnon

Service Abonnement et Vente Com et Com Service Abonnement TRAVAUX Bât. Copernic - 20 av. Édouard Herriot 92350 Le Plessis-Robinson Tél. +33 (0)1 40 94 22 22 Fax +33 (0)1 40 94 22 32 revue-travaux@cometcom.fr

France (9 numéros) : 190 € TTC International (9 numéros) : 240 € Enseignants (9 numéros) : 75 € Étudiants (9 numéros) : 50 € Prix du numéro : 25 € (+ frais de port) Multi-abonnement : prix dégressifs (nous consulter)

Publicité

Rive Média 2, rue du Roule - 75001 Paris Tél. 01 42 21 88 02 - Fax 01 42 21 88 44 contact@rive-media.fr www.rive-media.fr

Directeur de clientèle Bertrand Cosson - LD 01 42 21 89 04 b.cosson@rive-media.fr

Site internet: www.revue-travaux.com

Édition déléguée Com'1 évidence 2, chemin dit du Pressoir Le Plessis 28350 Dampierre-sur-Avre Tél. bureaux : +33 (0)2 32 32 03 52 revuetravaux@com1evidence.com

La revue Travaux s'attache, pour l'information de ses lecteurs, à permettre l'expression de toutes les opinions scientifiques et techniques. Mais les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. L'éditeur se réserve le droit de refuser toute insertion, jugée contraire aux intérêts de la publication.

Tous droits de reproduction, adaptation, totale ou partielle, France et étranger, sous quelque forme que ce soit, sont expressément réservés (copyright by Travaux). Ouvrage protégé; ¿photocopie interdite, même partielle (loi du 11 mars 1957), qui constituerait contrefaçon (code pénal, article 425).

Éditions Science et Industrie SAS 9, rue de Berri - 75008 Paris Commission paritaire n°0218 T 80259



L'INGÉNIERIE GÉOTECHNIQUE : UN ATOUT POUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION



e 4 octobre dernier, le Comité Français de Mécanique des Sols et de Géotechnique (CFMS) fêtait ses 70 ans : une belle occasion de faire un bilan de son histoire, de ses actions, et de souligner les perspectives et les enjeux de demain pour notre profession. Près de 300 personnes ont participé à cet événement, et 16 sponsors nous ont soutenus. Plusieurs journalistes étaient également présents et ont relayé cette manifestation dans leurs colonnes ou sur les réseaux sociaux. Ces chiffres témoignent d'une belle vitalité de notre profession!

Il nous faut à présent aller plus loin et encore mieux faire connaître nos métiers auprès de l'ensemble des acteurs de la construction, pour donner à l'ingénierie géotechnique la place qui lui revient. Elle est en effet encore trop souvent considérée comme une " étape obligée ", génératrice de coûts, alors que son intervention est d'autant plus efficace et déterminante qu'elle est impliquée dès les phases amont des projets, et qu'elle a l'occasion d'interagir avec les différents acteurs de l'acte de construire, dans une approche intégrée.

Qu'apporte l'ingénierie géotechnique ? Au risque d'énoncer des évidences, elle garantit la stabilité des ouvrages et contribue à la maîtrise des risques projet, en phase travaux comme en phase d'exploitation sur le long terme. Au-delà de cette contribution essentielle et assez largement reconnue aujourd'hui, elle peut être décisive dans la détermination de la faisabilité technique et/ou économique des ouvrages :

des solutions techniques innovantes sont parfois nécessaires pour répondre aux contraintes des projets (emprises réduites, profondeurs exceptionnelles, environnement sensible, délais et budgets...) et les rendre tout simplement viables. Enfin, l'ingénierie géotechnique permet souvent d'optimiser les ouvrages (coûts et délais de construction, impact environnemental, etc.) : elle peut ainsi aider un Maître d'ouvrage à maîtriser son budget, un Maître d'œuvre à concevoir un projet performant, une entreprise à proposer des variantes décisives en phase d'appel d'offres.

L'ingénierie géotechnique a également un rôle important à jouer dans la prise en compte des grands enjeux sociétaux. C'est le cas depuis longtemps dans le domaine de la prévention des risques naturels : stabilité des pentes et versants rocheux, conception parasismique, etc. De nouvelles thématiques sont apparues ces dernières années et les géotechniciens s'y investissent pleinement : maintenance et réhabilitation des infrastructures et bâtiments, qui nécessitent des méthodes de conception et des techniques de construction spécifiques (diagnostic des ouvrages existants, réutilisation des fondations, ...); transition énergétique (structures géothermiques, fondations d'éoliennes, réemploi des matériaux, ...) ; ou encore prévention des effets du réchauffement climatique (diques de protection par exemple).

Pour répondre à ces enjeux, la filière géotechnique innove et développe sans cesse, dans tous les domaines : reconnaissances et détermination des propriétés des sols, conception des ouvrages avec prise en compte de l'interaction sol-structure, exécution des travaux, instrumentation des ouvrages. En parallèle, la transition numérique fait évoluer rapidement les méthodes de travail : SIG, BIM, Big Data... Ces outils vont impacter durablement nos métiers et élargir encore le champ des possibles. Ils vont aussi nous conduire à échanger davantage avec l'ensemble des acteurs de la construction, dans l'intérêt de tous.

VALÉRIE BERNHARDT

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE TERRASOL (GROUPE SETEC)
PRÉSIDENTE DU COMITÉ FRANÇAIS DE MÉCANIQUE
DES SOLS ET DE GÉOTECHNIQUE
MEMBRE ÉLUE DU BUREAU GÉOTECHNIQUE
DE SYNTEC INGÉNIERIE

LISTE DES ANNONCEURS: FAYAT FONDATIONS, 2° DE COUVERTURE - JAN DE NUL, P.7 - ARCELOR MITTAL, P.11 - CNETP, P.15 - BOTTE FONDATIONS, P.31 - PUBLIREPORTAGE SIXENSE SOLDATA, P.61 - L'AUXILIAIRE, P.67 - OPPBTP, P.75 - BTP BANQUE, P.81 - PROBTP, P.89 - SMABTP, 3° DE COUVERTURE - SOLETANCHE BACHY, 4° DE COUVERTURE